



ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION, SOLIDARITÉ ET SANTÉ

Lutte contre les moustiques : la Ville de Mâcon sensibilise et accompagne les habitants

Dans le cadre du plan de lutte contre la prolifération des moustiques mis en œuvre par la Ville de Mâcon depuis 2022, et suite au renforcement des différents dispositifs durant l'hiver, la Collectivité poursuit son investissement en allant à la rencontre des habitants.

Publié le 05 juin 2024

La Ville de Mâcon a fait récemment l'acquisition de six pièges à moustiques venant s'ajouter aux 15 déjà installés. Ces derniers sont solaires, plus écologiques, et répartis dans les lieux où le nombre de moustiques est particulièrement élevé.

Cependant les importants moyens déployés par la Collectivité, au travers des multiples dispositifs installés (nichoirs, pièges, pondoirs, mise à disposition de sable dans les cimetières, etc), ne peuvent porter leurs fruits qu'avec l'implication des habitants, en appliquant les bons gestes au quotidien. En effet, ces petites actions individuelles empêchent que le moustique ne s'implante et ne prolifère en éliminant les lieux de ponte. Une vigilance accrue est également à porter dans les jardins partagés et les cimetières.

Réunions publiques et présence sur le marché : des actions au plus près des habitants

La Ville de Mâcon organise deux réunions publiques afin de poursuivre la sensibilisation et l'information directement auprès des habitants. L'objectif est ainsi de rappeler les bons gestes permettant de limiter la prolifération des moustiques mais également de répondre aux interrogations et problématiques des Mâconnais.

Elles se tiendront :

<https://www.macon.fr/information-transversale/actualites/lutte-contre-les-moustiques-la-ville-de-macon-sensibilise-et-accompagne-les-habitants-7653?>

- > le jeudi 13 juin à 18h30 à l'ECL Bioux (30 avenue Pierre Denave) ;
- > et le jeudi 20 juin à 18h30 à la salle familiale de Flacé (rue Léo Lagrange).

De plus, toujours dans une démarche d'information, de sensibilisation et d'écoute, des agents de la Ville, plus particulièrement du service de la Tranquillité et de la salubrité publiques, seront présents sur le marché de l'esplanade Lamartine le samedi 15 juin.

Par ailleurs, le numéro vert reste accessible à tous, gratuitement, pour signaler une présence importante de moustiques : 0 800 337 273 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30).



Toutes les actions menées par la Ville ainsi que la check-list des bons gestes sont à retrouver sur la page dédiée en lien :

► <https://www.macon.fr/macon-et-vous/salubrite-et-tranquillite/lutte-contre-les-moustiques> (<https://www.macon.fr/macon-et-vous/salubrite-et-tranquillite/lutte-contre-les-moustiques>)



HÔTEL DE VILLE DE MÂÇON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**